

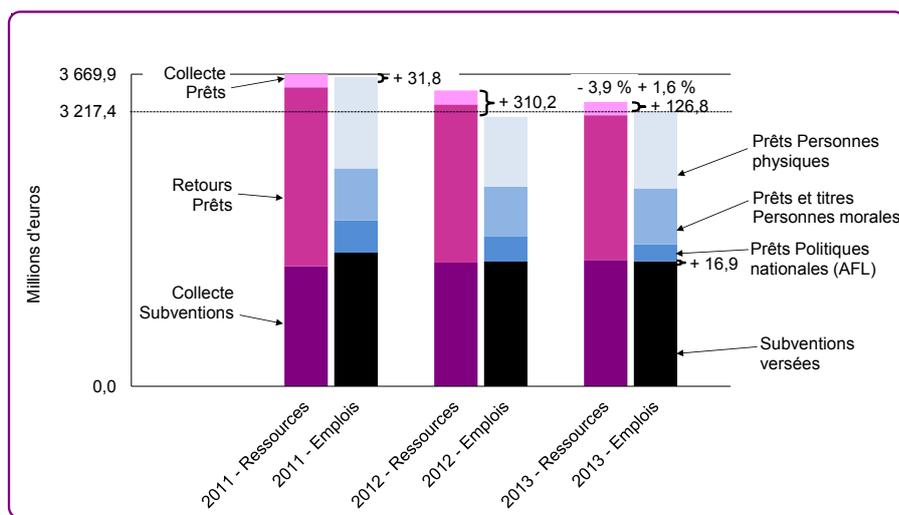
Synthèse Ressources et emplois de la PEEC : Analyse des données provisoires 2013

Poursuite de la contraction des ressources et légère remontée des emplois

L'analyse des données provisoires de l'année 2013 recueillies auprès des organismes collecteurs, met en évidence un solde ressources-emplois excédentaire de 126,8 millions d'euros, inférieur à l'excédent de 310,2 millions d'euros constaté en 2012, sachant que ce solde n'était positif que de 31,8 millions d'euros en 2011. En 2013, les ressources ont continué de décroître (- 3,9%) alors que la tendance s'est inversée pour les emplois qui ont connu une légère augmentation (+ 1,6%). Si l'on se limite aux seuls ressources et emplois sous forme de subventions, le solde est excédentaire pour la première fois depuis

2010. Il est positif de 16,9 millions d'euros en 2013 alors qu'il était négatif de 10,8 millions d'euros en 2012 et de 159,2 millions d'euros en 2011.

Graphique 1 : Évolution comparée des ressources et des emplois



Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2013, enquêtes définitives et provisoires exercices 2011 et 2012), UESL (comptes annuels 2013).

Tableau 1 : Synthèse des flux de ressources et d'emplois PEEC et PSEEC des CIL de 2011 à 2013

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2013		Exercice 2012		Variation 2013/2012	Exercice 2011	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Collecte totale nette P(S)EEC (A)	1 642,60	49,1%	1 619,53	46,6%	+ 1,4%	1 567,78	42,7%
Retours Prêts Personnes morales (B)	609,25	18,2%	649,42	18,7%	- 6,2%	653,75	17,8%
Retours Prêts Personnes physiques (C)	1 092,33	32,7%	1 209,24	34,8%	- 9,7%	1 448,35	39,5%
Total Retours Prêts (D) = (B+C)	1 701,59	50,9%	1 858,66	53,4%	- 8,5%	2 102,10	57,3%
Ressources totales (E) = (A+D)	3 344,19	100,0%	3 478,20	100,0%	- 3,9%	3 669,87	100,0%
Prêts Personnes morales (F)	495,45	14,8%	427,30	12,3%	+ 15,9%	526,39	14,3%
Valeurs d'acquisition des titres (G)	162,48	4,9%	159,96	4,6%	+ 1,6%	87,34	2,4%
Subventions Personnes morales (H)	186,28	5,6%	120,13	3,5%	+ 55,1%	324,19	8,8%
Concours Personnes morales (I) = (F+G+H)	844,21	25,2%	707,39	20,3%	+ 19,3%	937,91	25,6%
Prêts Personnes physiques (J)	890,21	26,6%	820,40	23,6%	+ 8,5%	1 074,98	29,3%
Subventions Personnes physiques (K)	55,51	1,7%	38,39	1,1%	+ 44,6%	46,35	1,3%
Concours Personnes physiques (L) = (J+K)	945,72	28,3%	858,79	24,7%	+ 10,1%	1 121,32	30,6%
Subventions Politiques nationales (M)	1 227,47	36,7%	1 307,90	37,6%	- 6,1%	1 202,26	32,8%
Prêts Politiques nationales (N)	200,00	6,0%	293,93	8,5%	- 32,0%	376,60	10,3%
Concours Politiques nationales (O)=(M+N)	1 427,47	42,7%	1 601,84	46,1%	- 10,9%	1 578,86	43,0%
Emplois totaux (P) = (I+L+O)	3 217,40	96,2%	3 168,01	91,1%	+ 1,6%	3 638,09	99,1%
Flux Ressources - Emplois (Q)=(E-P)	126,79	3,8%	310,19	8,9%	- 59,1%	31,78	0,9%

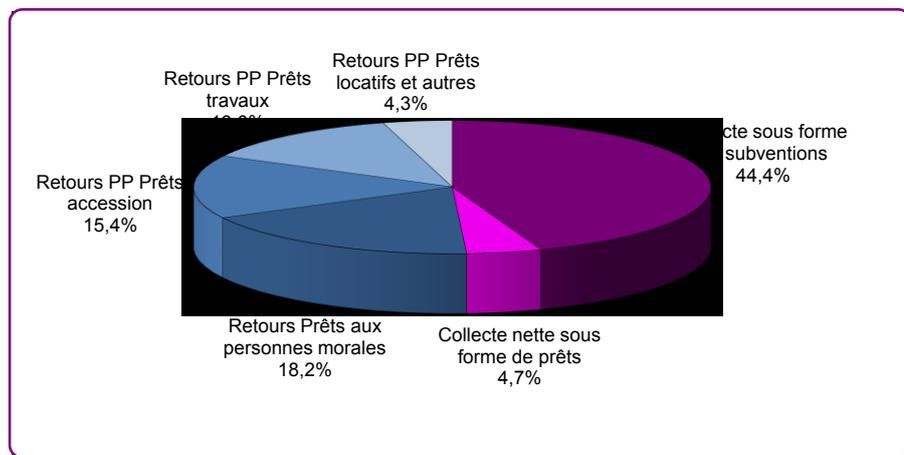
Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2013 ; enquêtes définitives et provisoires exercices 2011 et 2012), UESL (états de comptes 2013).

1. Les ressources 2013 de la P(S)EEC : PEEC et PSEEC

Selon les articles L.313-3, R.313-29-1 et R.313-29-2 du CCH, les ressources de la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) et de la PSEEC (Participation Supplémentaire des Employeurs à l'Effort de Construction) peuvent être composées de la collecte nette reçue, des emprunts de l'UESL, des retours de prêts antérieurs consentis par les collecteurs et des produits de cessions d'actifs issus de l'affectation de tout ou partie du résultat des collecteurs agréés.

Le montant total des ressources de la P(S)EEC s'élève à 3 344,2 millions d'euros, soit 3,9% de moins qu'en 2012. En 2013, les remboursements de financements accordés constituent 50,9% des ressources de la P(S)EEC alors que les versements nets reçus des entreprises représentent 49,1%. **La P(S)EEC nette collectée est de 1 642,6 millions d'euros en 2013, soit 1,4% de plus qu'en 2012.** La collecte reçue sous forme de subventions représente 90,5% de l'ensemble de la collecte en 2013 et 44,4% des ressources totales.

Graphique 2 : Répartition des ressources P(S)EEC en 2013



Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2013).

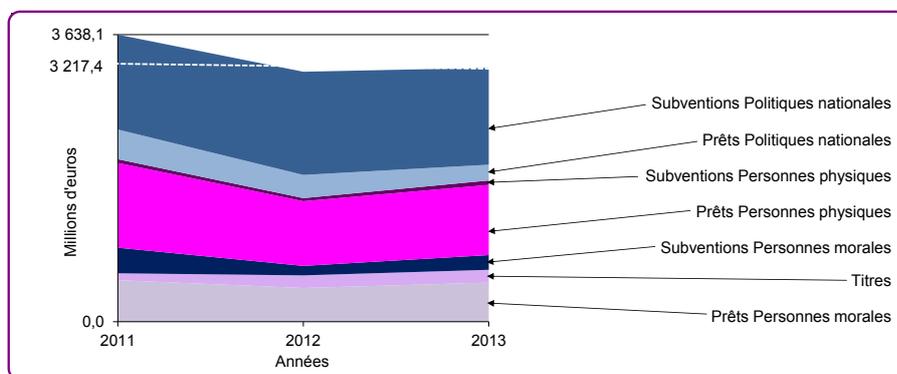
Les retours de prêts accordés aux personnes morales atteignent 609,3 millions d'euros en 2013, soit 18,2% des ressources totales, en baisse de 6,2%. Ils proviennent à 41,3% des prêts accordés à des entités internes aux groupes contrôlés par les collecteurs et à 58,7% des prêts accordés aux personnes morales n'appartenant pas à des groupes contrôlés par les collecteurs.

Les retours de prêts accordés aux personnes physiques s'élèvent à 1 092,3 millions d'euros en 2013, soit une baisse de 9,7% par rapport à 2012. Par nature, leur ventilation montre une prédominance des retours de prêts accession direct (46,4% du total des retours de prêts personnes physiques). Les deux autres catégories significatives sont les retours de prêts travaux (39,7%), dont la forte proportion s'explique par l'importante diffusion du prêt PASS-TRAVAUX de 2000 à 2008, ainsi que les retours de prêts locatifs (13,1%) pour les remboursements générés par les avances et les mises en jeu LOCA-PASS.

2. Les emplois de la P(S)EEC en 2013

Après une hausse continue du niveau des emplois jusqu'en 2010, ces derniers ont diminué en 2011 puis 2012. L'année 2013 voit la tendance s'inverser avec une légère remontée du niveau des emplois. **En effet, la contribution des CIL aux emplois de la P(S)EEC en 2013 s'élève à 3 217,4 millions d'euros, soit 1,6% de plus qu'en 2012.** Cette contribution correspond globalement aux emplois sectoriels car les réserves de l'UESL n'ont pas été sollicitées au titre de l'exercice 2013.

Graphique 3 : Contribution des CIL aux emplois par grandes catégories



Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2013 ; enquêtes définitives et provisoires exercices 2011 et 2012), UESL (états de comptes - 2013).

Pour tous les emplois de la PEEC, le « décret-enveloppes » du 12 mars 2012 modifié a prévu pour 2013 une **enveloppe minimale de 3,191 milliards** d'euros et une **enveloppe maximale de 4,180 milliards** d'euros. Le **niveau observé** des emplois (données provisoires), permet de supposer que le niveau réel des emplois **devrait être proche de l'enveloppe minimale** réglementaire, mais avec des résultats contrastés selon les catégories d'emplois.

Tableau 2 : Synthèse du « décret-enveloppes »

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2013				Exercice 2012		Exercice 2011	
	Minimum	Maximum	Réalisé ⁽¹⁾	%	Réalisé ⁽¹⁾	%	Réalisé ⁽¹⁾	%
Concours Personnes physiques (A)	595,0	885,0	939,8	29,2%	873,9	27,8%	1 144,0	30,6%
Dont								
Pass foncier et prêts accession (*)	425,0	630,0	620,5	19,2%	553,0	17,6%	796,9	21,3%
Prêts travaux			120,6	3,7%	47,1	1,5%	57,2	1,5%
Emplois non ventilés Personnes physiques					35,6	1,1%	25,3	0,7%
Concours Personnes morales (B)	1 233,0	1 745,0	839,9	26,1%	693,5	22,1%	905,7	24,3%
Dont								
Fonds propres	450,0	165,0	162,5	5,0%	150,9	4,8%	82,4	2,2%
Subventions au logement social		465,0	186,3	5,8%	104,2	3,3%	310,2	8,3%
Quasi-fonds propres			n.d.	n.d.			(**)	(**)
Prêts in fine					17,8	0,6%		
Prêts amortissables		820,0	414,2	12,8%	293,1	9,3%	315,5	8,4%
Préfinancements	585,0	10,0	80,9	2,5%	33,7	1,1%	97,9	2,6%
Emplois non ventilés Personnes morales					14,0	0,4%	14,8	0,4%
Financement Politiques nationales (C)	1 363,0	1 550,0	1 444,0	44,8%	1 572,6	50,1%	1 684,7	45,1%
Dont								
Subventions en faveur de l'AFL								
Prêts en faveur de l'AFL	100,0	200,0	200,0	6,2%	300,0	9,6%	400,0	10,7%
Financement du PNRU	800,0	800,0	800,0	24,8%	810,0	25,8%	615,0	16,5%
Financement de l'ANAH, du PNRQAD et du FNAL (***)	400,0	400,0	413,4	12,8%	390,0	12,4%	575,0	15,4%
Emplois non ventilés Politiques nationales					0,0	0,0%	0,0	0,0%
Enveloppe totale (F) = (D+E)	3 191,0	4 180,0	3 223,7	100,0%	3 140,1	100,0%	3 734,3	100,0%

n.d. : non disponible

(1) Concours Personnes physiques et Concours Personnes morales : emplois effectivement rattachés à l'exercice, avec ou sans mouvements de trésorerie. Financements Politiques nationales : versements effectifs réalisés par l'UESL et provisions pour la couverture de la GRL.

(*) Le "décret-enveloppes" n°2012-353 du 12 mars 2012 modifié ne prévoit aucune enveloppe pour le PASS foncier au titre de l'exercice 2013.

(**) Les dotations aux quasi-fonds propres sont globalisées avec les dotations aux fonds propres pour les exercices 2010 et 2011.

(***) Le décret d'application du 12 mars 2012 ne prévoit pas d'enveloppe pour le PNRQAD au titre de l'exercice 2013. Concernant le FNAL, la Loi de finances pour 2014 (article 65) a modifié son financement et a transformé le "prélèvement" sur collecte en une "contribution". Par rapport à l'enveloppe de 400 millions d'euros prévue pour 2013, le montant observé de 413,4 millions d'euros est avant régularisation des trop-versés qui ont été remboursés aux organismes en 2014.

Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2013 ; enquêtes définitives et provisoires exercices 2011 et 2012), UESL (comptes annuels 2013), Décret n°2012-353 du 12 mars 2012, dit « décret-enveloppes », modifié.

Les concours directs des CIL aux personnes morales s'élèvent à 844,2 millions d'euros en 2013 (dont 839,9 millions d'euros au titre de la PEEC), **soit 19,3% de plus qu'en 2012**. Ils sont constitués de subventions, de prêts et de souscriptions de titres. Le tableau 2 ci-dessus montre que **le décret-enveloppes 2012-2014 a prévu une enveloppe globale minimale de 1 233 millions d'euros pour 2013 au titre du financement des personnes morales**, dont notamment :

- 450 millions d'euros pour les fonds propres et les subventions,
- 585 millions d'euros pour les prêts amortissables et les préfinancements.

Aucune enveloppe n'a été prévue pour les prêts in fine et les quasi-fonds propres au titre de l'exercice 2013.

Selon les données provisoires, le niveau effectif observé en 2013 s'élève à 839,9 millions d'euros pour les emplois sur fonds PEEC, soit **393,1 millions d'euros de moins que l'enveloppe minimale prévue (hors provisions de fin d'année)**.

Les subventions au logement social accordées aux personnes morales en 2013 sont intégralement attribuées sur fonds PEEC et **s'élèvent à 186,3 millions d'euros, soit une hausse de 55,1% par rapport à 2012**.

S'agissant des **souscriptions de titres**, elles s'élèvent à **162,5 millions d'euros** pour 2013 (constitués intégralement de fonds PEEC), **soit une hausse de 1,6% par rapport à 2012**.

Quant aux prêts distribués en 2013 aux personnes morales (concours au logement social et intermédiaire ainsi qu'aux structures collectives : FTM, RHVS, saisonniers,...), ils s'élèvent à **495,5 millions d'euros** (dont 491,1 millions d'euros au titre de la PEEC), **soit 15,9% de plus qu'en 2012**.

Les concours aux personnes physiques augmentent de 10,1% par rapport à 2012 et s'élèvent à **945,7 millions d'euros en 2013**, dont 939,8 millions d'euros imputables sur les fonds PEEC, **pour une enveloppe minimale de 595 millions d'euros et une enveloppe maximale de 885 millions d'euros**.

Les prêts locatifs représentent 15,0% du total des emplois destinés aux personnes physiques en 2013. Ils correspondent aux financements LOCA-PASS, avances et mises en jeu des garanties de loyer. Ils **s'élèvent en 2013 à 141,6 millions d'euros**, entièrement composés de fonds PEEC, **soit un montant inférieur de 4,4% à celui de 148,1 millions d'euros en 2012**.

Les prêts accession et les prêts travaux représentent 79,0% des emplois destinés aux personnes physiques en 2013 (66,2% pour les prêts accession et 12,8% pour les prêts travaux). Pour 2013, le « décret-enveloppes » a fixé entre 425 et 630 millions d'euros le niveau de distribution des prêts accession et des prêts travaux. L'UESL a annoncé pour la même année un objectif de 600 millions d'euros pour les prêts accession et les prêts travaux (dont 500 millions d'euros sur l'accession et 100 sur les travaux). Selon les données provisoires, **625,9 millions d'euros de prêts accession sont accordés en 2013** (dont 620,5 millions d'euros sur fonds PEEC) ainsi que 121,2 millions d'euros de prêts travaux (dont 120,6 au titre de la PEEC). **Ce montant dépasse la cible de l'UESL ainsi que la limite supérieure prévue par le « décret-enveloppes »**. Après une phase de contraction observée depuis 2009, **les prêts travaux sont à nouveau en hausse à compter de 2013**. En effet, le **montant distribué des prêts travaux augmente de 121,4% en 2013**.

Les subventions pour les personnes physiques sont quasi exclusivement des concours MOBILI-PASS et MOBILI-JEUNE. Leurs montants **augmentent de 44,6% entre 2012 et 2013 pour s'établir à 55,5 millions d'euros**, constitués quasi exclusivement de fonds PEEC.

Selon les données de l'UESL, **les financements accordés par « Action Logement »** au titre des opérations rentrant **dans le cadre des politiques nationales s'élèvent à 1 444 millions d'euros en 2013**, alors qu'ils étaient de **1 572,6 millions d'euros en 2012**. « Action Logement » finance en 2013 la **rénovation urbaine pour 800 millions d'euros** (contre 810 millions d'euros en 2012) et le **FNAL pour 413,4 millions d'euros** avant régularisation (en lieu et place de 390 millions d'euros en 2012 pour l'ANAH). Le niveau de **financement de l'AFL atteint 200 millions d'euros, soit le maximum prévu par le « décret-enveloppes » pour 2013**, sachant que ce financement se réalise désormais uniquement sous forme de prêts.

3. La trésorerie

Au 31 décembre 2013, la trésorerie globale des CIL s'élève à 2 384,3 millions d'euros, soit 4,1% de plus qu'au 31 décembre 2012. Après neutralisation de la collecte de l'exercice, la trésorerie disponible croît de 10,9% pour s'établir à 719,6 millions d'euros contre 649 millions d'euros en 2012.

Tableau 2 : Synthèse du « décret-enveloppes »

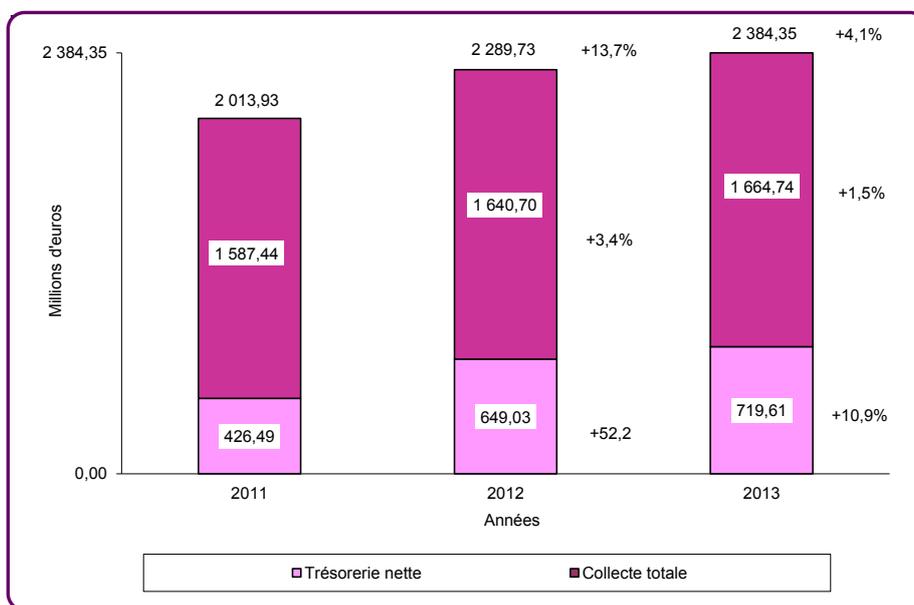
Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2013				Exercice 2012			Variation 2013/2012	Exercice 2011
	UESL	CIL	TOTAL	%	UESL	CIL	TOTAL		
Valeurs Mobilières de Placement	293,89	558,04	851,92	28,6%	322,04	430,80	752,84	+ 13,2%	1 444,55
Disponibilités nettes	299,88	1 826,31	2 126,19	71,4%	276,77	1 858,93	2 135,70	- 0,4%	1 189,31
Trésorerie globale (A)	593,76	2 384,35	2 978,11	100,0%	598,81	2 289,73	2 888,54	+ 3,1%	2 633,86
Collecte totale P(S)EEC		1 642,60	1 642,60	55,2%		1 619,53	1 619,53	+ 1,4%	1 567,78
Collecte totale PEAEC		22,14	22,14	0,7%		21,17	21,17	+ 4,6%	19,67
Collecte totale (B)		1 664,74	1 664,74	55,9%		1 640,70	1 640,70	+ 1,5%	1 587,44
Trésorerie globale nette de la collecte (A-B)	593,76	719,61	1 313,37	44,1%	598,81	649,03	1 247,84	+ 5,3%	1 046,41

Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2012 ; enquêtes définitives et provisoires exercices 2010 et 2011).

En intégrant la trésorerie de l'UESL, la trésorerie globale progresse de 3,1% par rapport à 2012, en s'établissant à 2 978,1 millions d'euros en 2013. Quant à la trésorerie globale UESL-CIL nette de la collecte, elle croît de 5,3% entre 2012 et 2013 pour se monter à 1 313,4 millions d'euros.

Graphique 4 : Trésorerie globale des collecteurs



Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2013 ; enquêtes définitives et provisoires exercices 2011 et 2012).

Tanya HALIL – thalil@anpeec.fr
 Service des Études et de l'Informatique
 Département Normes & Analyses Comptables et Financières

Directeur de la publication : Pascal MARTIN-GOUSSET -----

Coordination : -----

- Akim TAÏROU – atairou@anpeec.fr -----
- Arnaud GÉRARDIN – agerardin@anpeec.fr -----

Voir aussi :
 « Ressources et emplois de la PEEC :
 Analyse des données provisoires 2013 »
 Site internet ANPEEC : www.anpeec.fr